

Conseil Communautaire
Séance du 21 septembre 2023

Délibération N° 2023 09 078 : Développement économique – Vente de la parcelle AI 436 - Société Bulle de linge – Montval-sur-Loir, Zone de Mont sur Loir

L'an deux mille vingt-trois, le 21 septembre à 18 heures trente
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni au siège 1 place Clémenceau à Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 14/09/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	31	Pouvoirs	1	Votants	32
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSON ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIÈRE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; Dominique SAVATTIER (suppléant de Mme Agnès VERDIER) ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	Philippe TOURNADRE
Jean-Michel CHIQUET	Excusé
Fabienne PINÇON	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Sabrina RAPPART	Excusée
Pascal MARIE	Excusé
Philippe WEHRLÉ	Excusé
Monique GAULTIER	Excusée

Secrétaire de séance : Galiène Cohu

Y assistaient :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline Bouffeteau – Responsable Pôle Solidarités

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 25/09/2023

M. le Président rappelle que la société BULLE DE LINGE s'est porté acquéreur d'une parcelle sur la zone économique de Mont-sur-Loir.

Il s'agit pour cette entreprise d'installer sa 12^{ème} unité en France. Spécialisée dans la blanchisserie industrielle, elle embauchera à terme 70 à 80 personnes sur site.

Considérant que suite au document de bornage rédigé le 02 août 2023, il y a lieu d'apporter une modification aux conditions de cette cession qui avaient été définies par délibération n°2023 06 063

Considérant que les conditions de cession interviendraient désormais sur les bases suivantes :

Acquéreur	Société BULLE DE LINGE – Monsieur LABRUNYE		
Références cadastrales	Parcelle AI 436 – Château du Loir – MONTVAL-SUR-LOIR		
Contenance	6 753 m2 (suivant document de bornage)		
Prix de vente	4,70 € HT le m2		
TVA	Sur marge, en sus (Loi n°2010-237 du 9 mars 2010)		
Calcul de TVA sur marge	Surface en m2	Prix en € HT /m2	Montant en € HT
	6 753 m ²	4,70 €	31 739,10 €
Prix d'acquisition des terrains en 1998,			
	6 753 m ²	1,56 €	10 534,68 €
M €	Montant de la marge		21 204,42
		TVA (20%)	4 240,88 €
Net vendeur	MONTANT TOTAL en € TTC		35 979,98 €

Frais d'acte	Tous les frais de rédaction de l'acte sont à la charge de l'acquéreur	
--------------	---	--

***Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,***

1. D'accepter la cession de la parcelle AI 436 d'une contenance de 6 753 m² au profit de M. LABRUNYE, Société BULLE DE LINGE située sur la zone d'activités de Mont sur Loir – MONTVAL-SUR-LOIR, au prix et conditions définies ci-dessus ;
2. D'autoriser M. le Président en exercice ou Monsieur le Vice-Président par délégation à signer toute pièce ou acte relatif à cette décision.
3. La délibération n°2023 06 063 du 29 juin 2023 est rapportée.

Adopté à l'unanimité.

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**



**Secrétaire de séance
Mme Galiène COHU**